



24 Janvier 2019

CNR MENE UN IMPORTANT CHANTIER D'ENTRETIEN A LA CONFLUENCE DU DOUX ET DU RHÔNE

Répondant à ses obligations de concessionnaire, CNR a lancé une opération importante d'entretien à la confluence du Doux, affluent du Rhône. Les travaux visent à désengraver cette zone afin d'assurer le bon écoulement de la rivière Doux.

Les travaux, débutés au mois de décembre 2018 se dérouleront en 2 phases: jusqu'au 28 février 2019 pour la période 1 (2018-2019) et reprendront au mois de Septembre 2019 à fin Janvier 2020 pour la période 2 (2019-2020).

Dans le cadre du cahier des charges de l'aménagement hydroélectrique de Bourg-lès-Valence, CNR réalise, tout au long de l'année, des opérations de dragage d'entretien pour maintenir, d'une part le chenal de navigation du Rhône, et d'autre part pour entretenir des profondeurs nécessaires à l'évacuation des crues au niveau de ses affluents.

Du fait des variations de débits, des sédiments se déposent dans le lit à la confluence du Doux, pouvant empêcher un écoulement optimal de l'eau.

Afin d'accompagner la capacité naturelle de transit des sédiments vers le Rhône, et ainsi répondre aux objectifs du SDAGE Rhône Méditerranée Corse, CNR entreprend des opérations de dragage.

Ces travaux, qui s'échelonnent sur plusieurs mois, du **3 décembre 2018 au 28 février 2019** pour la première phase, et du **1^{er} septembre 2019 au 31 janvier 2020** pour la deuxième phase, représentent **un cout prévisionnel d'environ 3,3 millions d'euros, et l'extraction d'au moins 80 000 m3 de graviers au total.**

CNR est attentive à **surveiller et maîtriser l'impact de cette opération sur les milieux naturels et aquatiques.** Elle effectue des analyses préalablement à l'intervention et pendant toute la période des travaux. Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation sont prises pour limiter les impacts éventuels: évitement de parties de berges favorables à certaines espèces protégées, recréation de berges naturelles...

DETAIL DES OPERATIONS

Ce projet CNR situé sur l'aménagement de Bourg-lès-Valence consiste à réaliser le dragage de la confluence du Doux en rive droite du Rhône. L'emprise d'intervention localisée sur les Communes de Tournon-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols, se développe entre la confluence et le pont de la RD86 sur une longueur d'environ 1000 m.

Le volume estimé à partir des bathymétries réalisées par CNR en 2017 est de 80 000 à 90 000 m3. Il s'agit des sédiments accumulés depuis le dernier dragage réalisé entre 2011 et 2013.

Les dragages se feront :

- à la fois par moyens terrestres à l'aide de matériel de travaux public (pelle mécanique et camions), avec accès terrestre au site par la parcelle d'EPORA en rive droite
- et par moyens fluviaux (pelle sur ponton et barges) depuis la confluence du Rhône avec le Doux.

La préservation des milieux naturels (îles, roselières, banc de graviers, mares...) a été déterminante dans le choix de l'emprise de dragage.

L'ensemble des matériaux extraits est évacué par voie fluviale jusqu'au Quai des Combeaux, en rive gauche de la retenue sur la commune de Bourg-Lès-Valence (26). Les matériaux y seront repris, évacués et valorisés par une carrière locale.

CONTACTS PRESSE

CNR Siège- Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction territoriale Rhône Isère - Alexandra Bouchareychas : 04 75 82 78 97 / a.bouchareychas@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire de référence est le groupe Engie.

CONTACTS PRESSE

CNR Siège- Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction territoriale Rhône Isère - Alexandra Bouchareychas : 04 75 82 78 97 / a.bouchareychas@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr